

Conditions Générales de Rachat de Véhicules

1. Types de véhicules acceptés Nous procédons au rachat de tous types de véhicules, incluant :

- Véhicules accidentés.
- Épaves / Véhicules hors service (HS).
- Véhicules avec contrôle technique (CT) périmé.

2. Offre de base et conditions Le prix de rachat est fixé à un **minimum de 200 €**, sous réserve que les trois conditions suivantes soient respectées :

- Véhicule complet** : Le véhicule ne doit avoir aucune pièce manquante (moteur, carrosserie, intérieur, pot catalytique, etc.).
- Dépôt sur site** : Le véhicule doit être déposé par vos soins dans nos locaux.
- Administratif** : Être en mesure de fournir la carte grise du véhicule, pièce d'identité du propriétaire ainsi qu'un certificat de non gage vierge (Gage véhicule économiquement irréparable (VEI) accepté.

3. Véhicules incomplets (Décote) Si le véhicule n'est pas complet, une déduction sera appliquée selon le barème suivant :

- Moins 20 € par pièce manquante.**
- Transparence** : Le client sera averti du montant total de la déduction avant la validation de la reprise.
- Droit de rétractation** : Si le prix final ne convient pas, le client conserve le droit d'annuler la vente sans aucune contrepartie ni frais.

4. Valorisation supérieure Le prix de rachat peut être **supérieur à 200 €** selon les caractéristiques du véhicule. L'estimation prend en compte :

- L'état général.
- L'année de mise en circulation.
- Le kilométrage.
- La marque et le modèle.

5. Estimation et Localisation L'estimation peut être réalisée sur photos ou physiquement sur place.



Adresse de dépôt et d'estimation : 101 rue de Villiers 78710 Rosny-sur-Seine

Note importante : Le client est libre de refuser l'offre proposée à tout moment, sans aucune contrepartie.